

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23258**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Métiers de la comptabilité et de la gestion, option gestion de la paye et du social

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Bordeaux	Université de Bordeaux

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

315p Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (organisation, gestion)

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du diplôme peut exercer des activités de suivi administratif dans la gestion du personnel (préparer et contrôler les bulletins de salaires, vérifier les absences, planifier les visites médicales, faire les déclarations aux organismes sociaux...) selon la législation sociale, la réglementation du travail et la politique des ressources humaines de la structure.

Le titulaire du diplôme dispose d'un socle de connaissances solides sur :

le droit du travail et le droit social, singulièrement sur les contrats de travail et leurs spécificités ;

la comptabilité des charges de personnel ;

les nouvelles techniques de l'informatique et de la communication et les principaux logiciels de paie et de gestion des ressources humaines.

Le titulaire du diplôme est capable de :

Réaliser une veille sociale, juridique et économique ;

Appliquer et respecter les lois, les décrets et les conventions collectives et mettre en œuvre leur impact sur la gestion de la paie ;

Être un interlocuteur reconnu en matière de législation sociale et assurer les relations avec les organismes sociaux et fiscaux ;

Etablir et gérer les éléments de la paie ;

Effectuer le traitement des charges sociales et fiscales ;

Accompagner les décideurs dans la gestion quotidienne de la paie ;

Présenter un tableau de bord du social.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire du diplôme peut travailler dans les structures suivantes :

Toute organisation employant du personnel quelle que soit l'activité ;

Cabinets d'expertise comptable.

Le titulaire du diplôme peut accéder aux emplois suivants :

Gestionnaire de la paie et du temps de travail

Collaborateur comptable ou social en cabinet d'expertise comptable

Assistant ressources humaines

Après quelques années d'expérience, le titulaire du diplôme peut évoluer vers les postes suivants :

Responsable paie et gestion du social

Responsable ressources humaines

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1501 : Assistanat en ressources humaines

### Réglementation d'activités :

Les métiers auxquels prépare ce diplôme ne sont pas des activités réglementées.

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

**Le diplôme de Licence professionnelle « Métiers de la comptabilité et de la gestion, option Gestion de la paye et du social » est délivré au terme d'une formation en 2 semestres. La Licence professionnelle est accessible après avoir validé une formation de 2 ans après le baccalauréat dans le secteur tertiaire. Les candidatures sont ouvertes à toute personne titulaire d'un DUT, d'un BTS ou à toute personne ayant validé une deuxième année de Licence en Droit, Administration Economique et Sociale. Le dispositif de Validation des Acquis Professionnels (VAP) peut permettre d'intégrer la formation sans le niveau requis. La sélection des candidats s'effectue sur dossiers et entretiens individuels par un jury composé, outre du responsable de la formation, d'enseignants ou de professionnels intervenant dans la formation.**

#### SEMESTRE 1

UE 1-1 : Système d'information et gestion de la paye

Crédits : 15

Volume horaire total : 194h

UE 1-2 : Projet tuteuré

Crédits : 15

Volume horaire total : 150h

#### SEMESTRE 2

UE 2-1 : Cadre économique et managérial des ressources humaines

Crédits : 10                      Volume horaire total : 136h

UE 2-2 : Bâtir un projet en ressources humaines

Crédits : 10

Volume horaire total : 145h

UE 2-3 : Stage

Crédits : 10

Volume total : 15 semaines

**Modalités de contrôle des connaissances :**

un contrôle continu et un examen terminal pour chacun des enseignements,  
un contrôle continu et des soutenances pour le projet tuteuré,  
une note de professionnalisation, un mémoire et une soutenance pour le stage pratique,  
deux sessions d'examen.

**Modalités de capitalisation et de compensation :**

Chaque UE est acquise pour une durée illimitée lorsque la moyenne des notes des matières qui la composent, affectées de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20. Cette compensation s'effectue sans note éliminatoire.

La licence professionnelle est validée lorsque :

la moyenne générale est égale ou supérieure à 10/20,

la moyenne des UE 1-3 et 2-4 est égale ou supérieure à 10/20.

**Validité des composantes acquises : non prévue**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury composé de membres de l'équipe pédagogique, enseignants-chercheurs et professionnels en activité
En contrat d'apprentissage	X	Jury composé de membres de l'équipe pédagogique, enseignants-chercheurs et professionnels en activité
Après un parcours de formation continue	X	Jury composé de membres de l'équipe pédagogique, enseignants-chercheurs et professionnels en activité
En contrat de professionnalisation	X	Jury composé de membres de l'équipe pédagogique, enseignants-chercheurs et professionnels en activité
Par candidature individuelle	X	Jury composé de membres de l'équipe pédagogique, enseignants-chercheurs et professionnels en activité
Par expérience dispositif VAE	X	Membres permanents de la commission de VAE, responsable de la formation, intervenants dans la formation (un enseignant chercheur et un professionnel).

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17/11/1999, publié au JO du 24/11/1999, relatif à la licence professionnelle

Arrêté du 17/05/2011 relatif aux habilitations de l'Université Bordeaux IV à délivrer les diplômes nationaux

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

La première promotion a été diplômée en 2012.

**Autres sources d'information :**

[www.u-bordeaux.fr](http://www.u-bordeaux.fr)

[www.iut-montesquieu.u-bordeaux.fr](http://www.iut-montesquieu.u-bordeaux.fr)

**Lieu(x) de certification :**

IUT BORDEAUX MONTESQUIEU

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

IUT BORDEAUX MONTESQUIEU

**Historique de la certification :**

La licence professionnelle "Métiers de la comptabilité et de la gestion, option gestion de la paye et du social" a été créée en 2011 à

l'Université Bordeaux IV (l'une des 3 Universités fondatrices de l'Université de Bordeaux).